



Covéa Terra

Part I

LES POINTS CLÉS

- Un fonds investi à hauteur de **60% minimum sur des sociétés en fonction de leur implication dans des actions favorables à l'environnement (telles que les sociétés impliquées dans l'économie circulaire, le recyclage et la gestion des déchets, les sociétés ayant une activité dans l'alimentation durable, les produits et services limitant le gaspillage alimentaire, et les producteurs de papiers et le packaging)**
- Un support investi sur des sociétés ayant une vision responsable de la chaîne alimentaire, du gaspillage, du retraitement des déchets et de l'économie circulaire
- Un fonds éligible au PEA, investi à **75% minimum en actions de l'Espace économique européen**

POURQUOI INVESTIR SUR LA THÉMATIQUE DE LA TERRE ?

En vue de profiter des opportunités d'investissement offertes par la transition de l'économie linéaire vers un nouveau modèle centré sur l'optimisation à tous les stades de l'économie des produits et, plus largement, la limitation de la perte de ressources. Cette thématique est devenue pour nous un sujet d'étude et d'analyse dont le cœur de notre expertise se matérialise à travers Covéa Terra.

UNIVERS ET THÈMES D'INVESTISSEMENT

Afin d'apprécier le lien d'une valeur en fonction de son implication dans des actions favorables à l'environnement, Covéa Finance s'intéresse à plusieurs aspects :

- l'activité de l'entreprise en lien avec la thématique du fonds ;
- les impacts environnementaux directs ou indirects de l'entreprise sur l'environnement en lien avec la thématique du fonds ;
- les engagements pris et communiqués par l'entreprise en matière environnementale en lien avec la thématique du fonds.

→ Pour plus de précisions sur les différents critères, nous vous invitons à vous référer au prospectus du fonds.

Nous attribuons une note de 1 à 5 (5 étant la meilleure note) à chacune des valeurs de l'univers de départ sur les trois dimensions citées précédemment. Pour pouvoir être considérée comme étant en lien avec la thématique et pour pouvoir être retenue en portefeuille, une valeur devra avoir obtenu la note moyenne de 3/5 minimum.

En parallèle, l'intensité carbone du chiffre d'affaires des actions en portefeuille* est suivie de manière systématique par nos équipes de gestion, qui s'appuient via nos analystes ESG sur des outils de prestataires externes spécialisés dans les indicateurs climat. Ce niveau devra être inférieur à celui du portefeuille global actions de Covéa Finance majoré de 20% (publié chaque année dans notre rapport ESG, disponible sur notre site internet).

L'intensité carbone sera calculée en prenant en compte les scopes 1, 2 et 3. Il convient toutefois de noter que **la méthodologie pour le calcul voire l'estimation des émissions de type scope 3 n'est pas aboutie et pas toujours disponible.**

« *Scope 1* » émissions directes (en phase de production) ; « *scope 2* » émissions indirectes (résultant de la consommation directe d'énergie, ex. : achat d'énergies) ; « *scope 3* » émissions indirectes (celles des fournisseurs et des clients) appliqué uniquement pour le secteur automobile.

* Exprimée en Teq.CO₂/M€ de CA.



« Investir dans l'économie circulaire est facteur de réduction des émissions de CO₂ et de création d'emplois. »

SAMIR RAMDANE,
Responsable Gestion OPCVM
Actions Europe

La population mondiale à horizon 2050



9,7 milliards d'individus*

Gaspiillage alimentaire annuel :
1,3 milliards de tonnes*



L'équivalent de
1 000 milliards de dollars*
d'aliments est jeté chaque année par les consommateurs et les détaillants

*Source : Organisation des Nations Unies

UN PROCESSUS D'INVESTISSEMENT BASÉ SUR UNE FORCE D'ANALYSE COLLECTIVE

- Près de 350 rencontres avec des directions d'entreprises ou visites de sites en 2020 ont été effectuées par nos gérants /analystes.
- Nos équipes de recherche dédiées comptent plus de 20 personnes* qui interviennent quotidiennement pour analyser l'environnement financier, économique et ESG.
- Notre équipe d'analystes ESG, véritable force interne, a pour rôle de croiser les informations pour leur donner du sens et en dégager les points saillants utiles aux équipes de gestion. Dans le cadre de ce fonds, l'équipe de gestion peut s'appuyer sur les appréciations internes et l'existence de controverses recensées par des analystes ESG indépendants autour des valeurs retenues, mais ce, de manière **non systématique et non contraignante**.

*Au 31/07/2020. Cette donnée est susceptible d'évoluer dans le temps.

CATÉGORIE ET IDENTIFICATION

FORME JURIDIQUE	FCP DE DROIT FRANÇAIS
INDICE DE RÉFÉRENCE	SANS INDICE DE RÉFÉRENCE
CLASSIFICATION AMF	NÉANT
CLASSIFICATION MORNINGSTAR	ACTIONS SECTEUR ÉCOLOGIE
SRRI	6
CODE ISIN	FR0013312733
AFFECTATION DES RÉSULTATS	CAPITALISATION
DURÉE DE PLACEMENT CONSEILLÉE	5 ANS
ENCOURS DU FONDS	90,58 M€*

CARACTÉRISTIQUES ADMINISTRATIVES

DÉPOSITAIRE	CACEIS BANK
HEURE LIMITE DE RÉCEPTION DES ORDRES	13H
ÉLIGIBILITÉ AU PEA	OUI
RÈGLEMENT / LIVRAISON	J+2
FRAIS DE GESTION MAX.	0,60 %
FRAIS DE GESTION RÉELS	0,60 %
FRÉQUENCE DE VALORISATION	QUOTIDIENNE
COMMISSION MAX. DE SOUSCRIPTION	0 %
COMMISSION MAX. DE RACHAT	NÉANT

*au 30/06/2020

À PROPOS DE COVÉA FINANCE



QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS ?

Les principaux risques du fonds sont les suivants : risque actions, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de perte en capital, risque de taux, risque de crédit, risque de surexposition du fonds, risque de change, risque de concentration sectorielle et risque de contrepartie. Les risques cités ci-dessus ne sont pas limitatifs. Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous référer au DICI et au prospectus du fonds.

SRRI : L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) classe votre fonds sur une échelle de risque allant de 1 à 7. Il est déterminé en fonction du niveau de volatilité annualisée de l'OPC.

Mentions légales : Ce fonds est géré par Covéa Finance, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro 97-007, constituée sous forme de société par actions simplifiée au capital de 24 901 254 euros, immatriculée au RCS Paris sous le numéro B 407 625 607, ayant son siège social au 8-12 rue Boissy d'Anglas, 75008 Paris. Ce document est produit à titre indicatif et ne peut être considéré comme une offre de vente ou un conseil en investissement. Il ne constitue pas la base d'un engagement de quelque nature que ce soit et pourra faire l'objet de changements sans préavis de notre part. Toute reproduction ou diffusion de tout ou partie du présent document devra faire l'objet d'une autorisation préalable de Covéa Finance. Ce document ne se substitue pas au DICI. Avant toute souscription, vous devez vous référer au dernier DICI consultable sur le site internet de Covéa Finance : www.covea-finance.fr, sur lequel figurent la stratégie d'investissement et les risques associés au fonds.

Document non contractuel - Achevé de rédiger en avril 2021. Crédits photos : Laurent Mauger.

Vos interlocuteurs



MIKE COELHO
06 43 08 99 27
mike.coelho@covea-finance.fr



LUDOVIC DOBLER
06 43 57 45 31
ludovic.dobler@covea-finance.fr



VALERIE PIQUET-GAUTHIER
06 71 56 17 45
valerie.piquet-gauthier@covea-finance.fr



VANESSA VALENTE
06 89 50 32 70
vanessa.valente@covea-finance.fr